

Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de

Versailles et du Centre

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES, UN BÂTISSEUR DE CONFIANCE POUR SES CLIENTS ET POUR L'ÉCONOMIE

Le commissaire aux comptes est un acteur clé de la sécurité et de la transparence des données financières et extra-financières. Il intervient dans tous les secteurs d'activité, auprès d'entreprises, d'associations ou encore d'entités publiques.

Sa mission principale, d'intérêt général, est de certifier la sincérité et la régularité des comptes et leur image fidèle. Au-delà de cette mission d'audit, conduite sur la base d'une obligation légale ou à la demande du dirigeant, il peut également réaliser des missions contractuelles de diagnostic et d'attestation.

En tant qu'auditeur légal, son indépendance est garantie par un code de déontologie très strict, et son activité est contrôlée par un régulateur, le Haut Conseil du Commissariat aux Comptes (H3C).

L'APPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Fiabiliser et assurer la lisibilité de l'information financière et extra-financière pour les parties prenantes (banquiers, notaires, fournisseurs, clients, salariés, etc.)

Améliorer la confiance dans la gestion financière et le contrôle interne des entités auditées.

Veiller à la continuité d'exploitation et prévenir les difficultés en analysant les risques, en contribuant à la détection des fragilités, et en orientant le cas échéant vers les dispositifs appropriés, judiciaires ou non.

Accompagner les dirigeants dans leurs projets de croissance et de transformation.

Chiffres clés

AU NIVEAU DE
LA CRCC



1 804
commissaires
aux comptes
(personnes
physiques)



57 384
mandats
dont...

3 132
secteur associatif

41 116 sociétés commerciales

qui représentent...

1 282 375 M€
de chiffre d'affaires
et assimilé certifié

2 298 020
emplois sur le territoire



96
révélation de faits
délictueux*



98,40 %
taux de certification
sans réserve*

266
procédures
d'alerte*

14 991
services autres que
la certification (SACC)

AU NIVEAU NATIONAL

11 727
commissaires aux comptes
(personnes physiques)

256 658
mandats

Source : Campagne déclarative 2020 portant sur les états financiers 2019 des entités auditées, au 15/06/2021

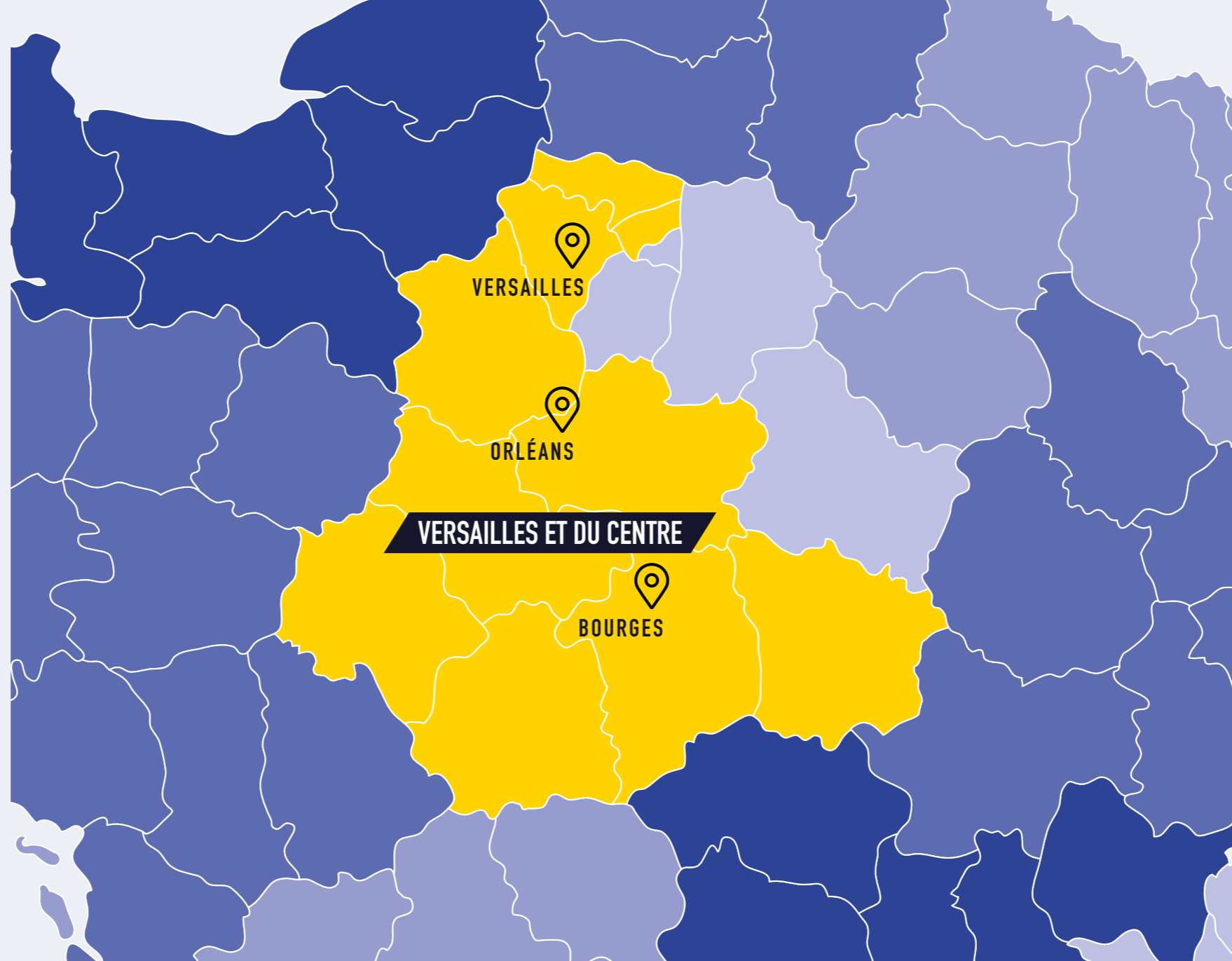
* Résulte de l'intervention du commissaire aux comptes en amont



LES MISSIONS DE LA CRCC

Les 17 Compagnies régionales des commissaires aux comptes (CRCC) sont situées dans le ressort des cours d'appel. Elles ont pour missions principales de :

- Représenter la profession auprès des acteurs locaux, notamment politiques et économiques
- Accompagner les professionnels dans l'exercice de leurs missions
- Assurer la défense de leurs intérêts
- Participer au contrôle d'activité, en veillant notamment au respect des règles déontologiques et professionnelles
- Veiller au respect des obligations de formation des commissaires aux comptes
- Valoriser la profession auprès des jeunes.



VERSAILLES ET DU CENTRE

MANDATURE 2020-2024

PRÉSIDENT



Florent Burtin

VICE-PRÉSIDENTS



Philippe Vincent
1^{er} Vice-Président



Emmanuel Cordier
2^{ème} Vice-Président



Isabelle Donnou
3^{ème} Vice-Présidente

Versailles et du Centre



Siège

23 boulevard du Roi
78000 VERSAILLES

Représentation territoriale de Bourges

6 bis rue des Poulies
18000 BOURGES

Représentation territoriale d'Orléans

19 rue Théophile Chollet
45000 ORLEANS



01 39 67 51 10

crcc@crcc-versailles.com

RÉSEAUX SOCIAUX

 @CrccVersailles
 /crccdeversaillesetducentre
 /CRCC-de-Versailles-et-du-Centre

www.crcc-versailles.fr